

Commission de contrôle de gestion AGG

Descriptif de poste

Quelles tâches ?

- Contrôle des comptes (pour rappel, la Fiduciaire chapeaute la commission). Nous devons faire des pointages par sondage et contrôler que les pièces comptables soient présentes et conformes au règlement financier. Et le cas échéant, faire des remarques ou des propositions d'amélioration au CC.
- Enregistrer les présences lors des CDS et de l'AD
- Distribuer et tenir le décompte des droits de votes des sociétés et des délégués lors des CDS et de l'AD
- Faire office de scrutateur lors des votes, c'est-à-dire compter et tenir un décompte des votes, des résultats pour transmission à la secrétaire au PV du comité cantonal
- Le responsable de la commission a en outre les tâches suivantes :
 - o Faire l'appel des sociétés manquantes en début de CDS ou d'AD et informer l'assemblée sur le nombre de sociétés présentes, les droits de votes et le quorum
 - o Etablir les rapports de contrôle des comptes et les faire signer à tous les membres de la commission
 - o Transmettre lesdits rapports à qui de droit
 - o Etre le lien entre la commission et la responsable des finances et le comité

Qu'est ce que cela demande comme temps ?

- 1 soirée pour le contrôle des comptes de l'AGG (en janvier ou février)
- 1 soirée pour l'AD
- 2 soirées pour la CDS
- Exceptionnellement si convoquée, 1 soirée pour une AD extraordinaire

Connaissances requises ?

- Notions de comptabilité
- Rigueur
- Impartialité

Documents servant de base de travail

- Règlement financier
- Tableau des états (droits de votes par société)